



I. LES ENJEUX DE LA FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

La préparation à l'examen du permis de conduire dépasse la simple acquisition d'une compétence technique. Elle représente une étape clé dans l'autonomie des individus, facilitant leurs déplacements pour des raisons personnelles, professionnelles ou éducatives. Véritable outil d'intégration sociale, le permis de conduire s'inscrit comme un levier essentiel dans la vie des jeunes et des adultes.

Chez nous, cette formation est pensée comme une démarche éducative complète et exigeante. Encadrée par des formateurs diplômés de la sécurité routière, elle vise à développer des compétences globales : savoir-être, savoir-faire, savoirs et savoir-devenir.

Une Formation en Deux Volets Complémentaires

I.1. La Formation Théorique (Code de la Route)

La formation théorique s'organise autour de supports pédagogiques variés : plateformes en ligne accessibles sur ordinateur, tablette et smartphone, tests en agence et cours en présence d'un enseignant qualifié.

- L'Examen Théorique Général (ETG) se déroule dans un centre agréé et consiste en une évaluation sur tablette, avec 40 questions aléatoires.
- La secrétaire de l'agence gère les inscriptions des candidats à l'aide de leur code NEPH, en respectant leurs disponibilités.
- Les résultats sont transmis par e-mail en quelques heures seulement.

I.2. La Formation Pratique (Conduite)

Avant le début des leçons, une évaluation initiale est réalisée pour adapter le programme à chaque élève. La formation pratique, dispensée sur des véhicules modernes et adaptés, met l'accent sur :

- La maîtrise des commandes du véhicule.
- L'adoption de comportements responsables et sécuritaires.
- La préparation à des situations de circulation variées, allant des conditions normales aux environnements complexes.





Les Compétences Développées

La formation repose sur le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC), structuré autour de quatre grandes compétences :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
3. Partager la route et gérer des situations complexes.
4. Adopter une conduite autonome, sûre et respectueuse de l'environnement.

L'Évaluation Pratique

L'examen pratique est conduit par un inspecteur qualifié. En 32 minutes maximum, les compétences du candidat sont évaluées selon plusieurs critères :

- Maîtrise technique : Bonne utilisation des commandes du véhicule.
- Prise d'information : Observation active et anticipation des situations.
- Respect des règles : Application rigoureuse du Code de la route.
- Communication : Interaction claire et respectueuse avec les autres usagers.
- Partage de la route : Gestion de la cohabitation avec les autres véhicules, cyclistes et piétons.
- Sécurité : Maintien des distances de sécurité et gestion des aléas de la route.
- Éco-conduite : Réduction de la consommation de carburant et des émissions polluantes.
- Courtoisie : Respect des usagers vulnérables.
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 minutes
- Réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement en bataille)
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière





- Appliquer les règles de code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables

Une grille d'évaluation consigne les performances du candidat avec les notations suivantes :

- E : Erreur éliminatoire (infractions graves).
- 0 : Compétence non acquise.
- 1 : Compétence en cours d'acquisition.
- 2 : Compétence acquise avec des qualités variables.
- 3 : Compétence maîtrisée et mise en œuvre avec régularité.

Pour réussir, un score minimum de 20 points sur 31 est requis. Les résultats sont transmis par e-mail et disponibles [en ligne](#), accompagnés d'un certificat provisoire.

Un Engagement Vers une Mobilité Responsable

Au-delà des compétences techniques, notre formation sensibilise à l'éco-conduite, à la courtoisie et à la prise de conscience des risques. Elle prépare les conducteurs de demain à évoluer sur la route avec sécurité, respect et responsabilité.

Ensemble, donnons les clés d'une conduite maîtrisée et citoyenne.

